



JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET JUSTIFICATIFS DE FINANCEMENT DES ÉTUDES INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (IFAS) et INSTITUT DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (IFAP)



CLIQUEZ SUR LE NOM DE L'INSTITUT DE VOTRE AFFECTATION POUR TROUVER L'ADRESSE MAIL À LAQUELLE VOUS DEVEZ ENVOYER LES DOCUMENTS
2 PIÈCES MAXIMUM PAR ENVOI (risque de non réception des pièces si plus de 2) - PDF OBLIGATOIRE

RENTREE DU 25 AOÛT 2025

Institut de Formation des Aides-Soignants : [Émile Roux](#), [Picpus](#), [Saint-Louis](#), [Pitié-Salpêtrière](#), [Tenon](#)

RENTREE DU 5 JANVIER 2026

[Institut de Formation des Aides-Soignants - Antoine Béclère](#), [Louis Mourier](#), [Raymond Poincaré](#), [Charles Foix](#) + [Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture Picpus](#)

MA SITUATION	MON ÂGE	DATES DE RENTRÉE	CARACTÉRISTIQUES DE MA SITUATION	JE DOIS OBLIGATOIREMENT TRANSMETTRE À L'ÉCOLE AU FORMAT PDF (pas de format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	SELON MA SITUATION, JE TRANSMETS EN PLUS AU FORMAT PDF OBLIGATOIRE (refus format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	J'ENVOIE EN PLUS 1 MOIS AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE	POUR INFORMATION : FINANCEMENT DE VOS ÉTUDES	DROIT D'INSCRIPTION
MOINS DE 26 ANS	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Août 2025 ou janvier 2026	Je suis en poursuite d'études (pas d'interruption de plus de 2 ans)	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Certificat de scolarité ou carte d'étudiant (preuve d'études) années 2022/2023 ou 2023/2024 ou 2024/2025	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
MISSION LOCALE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée d'août 2025	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin et le 31 août 2025	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée de janvier 2026	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin 2025 et le 04 janvier 2026	Attestation d'inscription en Mission Locale postérieure au 01/12/2025	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
SERVICE CIVIQUE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée d'août 2025	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 25 août 2024 et le 25 août 2025	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Contrat ou attestation de service civique	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée de janvier 2026	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 05 janvier 2025 et le 05 janvier 2026	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Contrat ou attestation de service civique	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
RSA (revenu de solidarité active)	Tous âges	Rentrée d'août 2025	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation CAF du RSA entre le 1er juin et le 31 août 2025	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
	Tous âges	Rentrée de janvier 2026	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin 2025 et le 04 janvier 2026	Attestation CAF du RSA postérieure au 01/12/2025	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
PEC (Parcours Emploi Compétence)	Tous âges	Rentrée d'août 2025	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Contrat ou attestation du PEC	-	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
	Tous âges	Rentrée de janvier 2026	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Contrat ou attestation du PEC	Attestation PEC postérieure au 01/12/2025	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
FRANCE TRAVAIL	Tous âges	Rentrée de septembre 2025	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée et je travaille moins de 78 heures par mois	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'inscription à France Travail	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL datant du mois précédant l'entrée en formation	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
	Tous âges	Rentrée de janvier 2026	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée et je travaille moins de 78 heures par mois	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL datant du mois précédant l'entrée en formation	Études financées par la Région Ile-de-France	0 €
OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle) ou TRANSITIONS PRO	Tous âges	Août 2025 ou janvier 2026	PRISE EN CHARGE PAR UN OPKO (organisme de financement de la promotion professionnelle) OU PAR TRANSITIONS PRO Je travaille et je vais être pris en charge par un OPKO (ANFH, ou autres...) ou TRANSITIONS PRO	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation de prise en charge par l'OPKO ou TRANSITIONS PRO En cas de prise en charge partielle par l'organisme, je dois : - soit m'engager à financer moi-même la partie restante - soit transmettre l'accord de prise en charge de mon employeur pour la partie restante	-	Études financées par l'OPKO ou TRANSITIONS PRO + si prise en charge partielle : moi-même ou mon employeur	0 €
AUTOFINANCEMENT	Tous âges	Août 2025 ou janvier 2026	AUTOFINANCEMENT Je vais financer moi-même mes études	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation d'autofinancement signée (modèle sur le site internet de l'école) Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'étudiant	-	Études financées par moi-même	0 €
EMPLOYEUR HORS AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Août 2025 ou janvier 2026	PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR HORS AP-HP Je travaille et je vais être pris en charge par mon employeur	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Attestation de prise en charge de votre employeur Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'employeur	-	Études financées par mon employeur	0 €
EMPLOYEUR AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Août 2025 ou janvier 2026	AGENT AP-HP Je suis agent de l'AP-HP (titulaire CDI CDD)	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Transmettre l'accord de prise en charge par l'AP-HP à l'école	-		-
CAS PARTICULIERS	Tous âges	Août 2025 ou janvier 2026	HORS CATÉGORIE Je n'entre dans aucune catégorie	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso)	Contactez l'école	-		0 €

Tableau mis à jour en avril 2025

ATTENTION ne sont pas éligibles à la prise en charge des études par la région Y COMPRIS LES PERSONNES INSCRITES A FRANCE TRAVAIL :

- Les agents publics y compris en disponibilité
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transition Pro
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant le mois d'entrée en formation
- Les apprentis
- Les personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les médecins et les sage-femmes diplômés à l'étranger